

## Délibération n°2025-07-15-06-CA

Relative à la demande d'ouverture d'un diplôme en partenariat international (DPI) à compter de l'année universitaire 2025/2026

### **Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,**

En sa séance du 15 juillet 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,  
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** les Statuts d'Aix Marseille Université,
- Vu** la délibération du Conseil d'Administration n°2024-12-17-15-CA du 17 décembre 2024 portant sur la mise à jour de la charte des diplômes nationaux en partenariat à l'international,
- Vu** l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 3 juillet 2025,

**Après en avoir délibéré,**

#### **Article unique**

**APPROUVE** l'ouverture du diplôme en partenariat à l'international porté par la Faculté des Sciences à compter de l'année universitaire 2025/2026, tel que précisé en annexe de la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 36

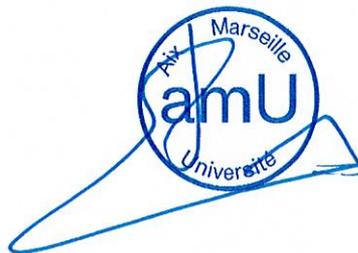
**Quorum : 18 membres présents et représentés**

Présents et représentés : 21 membres présents et 8 membres représentés

Fait à Marseille, le 15 juillet 2025,

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : 21 JUL. 2025

Transmise au Recteur de la région académique le : 21 JUL. 2025